



DISPOSITIF

REGION FORMATION « PREPA Clés Avenir »

COÛT

Action financée par
**la Région des
Pays de la Loire**



Gratuité de la formation
pour toute personne
intégrant le dispositif

PREPA CLES AVENIR Année 2023 – 2026

39 rue Charles de Gaulle – Espace Saint Exupéry 49500 SEGRE EN ANJOU BLEU
Tél : 02.41.92.35.73 – contact@envol-formations.fr - www.envol-formations.fr

OBJECTIFS

- Étape préparatoire, une remise en dynamique progressive après une période d'éloignement ou de rupture
- Rampe d'accélération vers une formation qualifiante, un contrat en IAE ou une intégration en emploi

PARCOURS, DUREE ET CONTENUS

La formation se décompose en **1 parcours** :

- **Le Parcours Progressif « En mouvement »**

Dans ce parcours, la progressivité est une entrée facilitée pour sécuriser la reprise :

- Démarrage à temps partiel,
- Démarrage sans les mercredis pour tenir compte des familles monoparentales,
- Prise en compte de la fatigabilité des personnes en situation de handicap,
- Activités pédagogiques accessibles et contextualisées,
- Évaluation progressive, sans mise en échec.

Les modules mis en œuvre :

→ **Reprendre appui sur ses capacités**

- Reprendre un rythme
- Se connaître
- Valoriser ses compétences et savoir faire

→ **Réactiver les compétences clés**

- Compétences Clés et Numérique en lien avec le monde du travail
- Projet collectif tout au long du parcours
- Immersion et construction du plan d'action

→ **TRE (CV, lettre de motivation, simulation d'entretien)**

- Elaboration d'un plan d'action vers l'emploi ou la formation qualifiante
- Le monde de l'entreprise
- Immersions / visites entreprises / enquêtes métiers, ...
- Ajustement de ses ambitions

→ **Immersion** : 105 h

PRINCIPAUX PUBLICS CONCERNES - PRE-REQUIS

Public concerné :

- Demandeurs d'emploi jeunes ou adultes de plus de 16 ans, de niveau 4 (validé) maximum, y compris les jeunes sortis de formation initiale depuis moins de 6 mois
- Personnes, de niveau supérieur à 4, qui sont dans l'obligation de se reconvertir professionnellement pour raison médicale
- Personnes placées sous-main de justice sur la validation d'un projet d'insertion professionnelle par le SPIP et des services référents (France Travail ou Mission Locale)
- Salariés des SIAE
- Salariés inscrits à France Travail dès lors que leur contrat est inférieur à 15h/semaine
- Fonctionnaires et salariés en congé sans solde ou en disponibilités dès lors qu'ils sont inscrits en tant que demandeur d'emploi

Prérequis :

- Être volontaire et motivé, Être âgé d'au moins de 16 ans
- Avoir une maîtrise suffisante de la langue orale pour suivre la formation (niveau requis minimum A1 oral)
- Avoir un état de santé stabilisé ou bénéficiant d'une prise en charge ou d'une compensation
- Pour les étrangères, avoir un titre de séjour les autorisant à travailler et valide la totalité de la durée de la formation et avoir un numéro de sécurité social personnel



UFCV

formation professionnelle



CONTACT :

Olivier GALET

Directeur

contact@envol-formations.fr

☎ 02.41.92.35.73



REGION FORMATION - PREPA Avenir

Numéro de dossier Extranet de gestion : PCA lot 7

Effectif mini prévisionnel par an : 30 parcours

Dispositif financé par la Région des Pays de la Loire

MODALITES DE RECRUTEMENT ET DE SELECTION

- Réunions d'information suivies par des entretiens individuels :

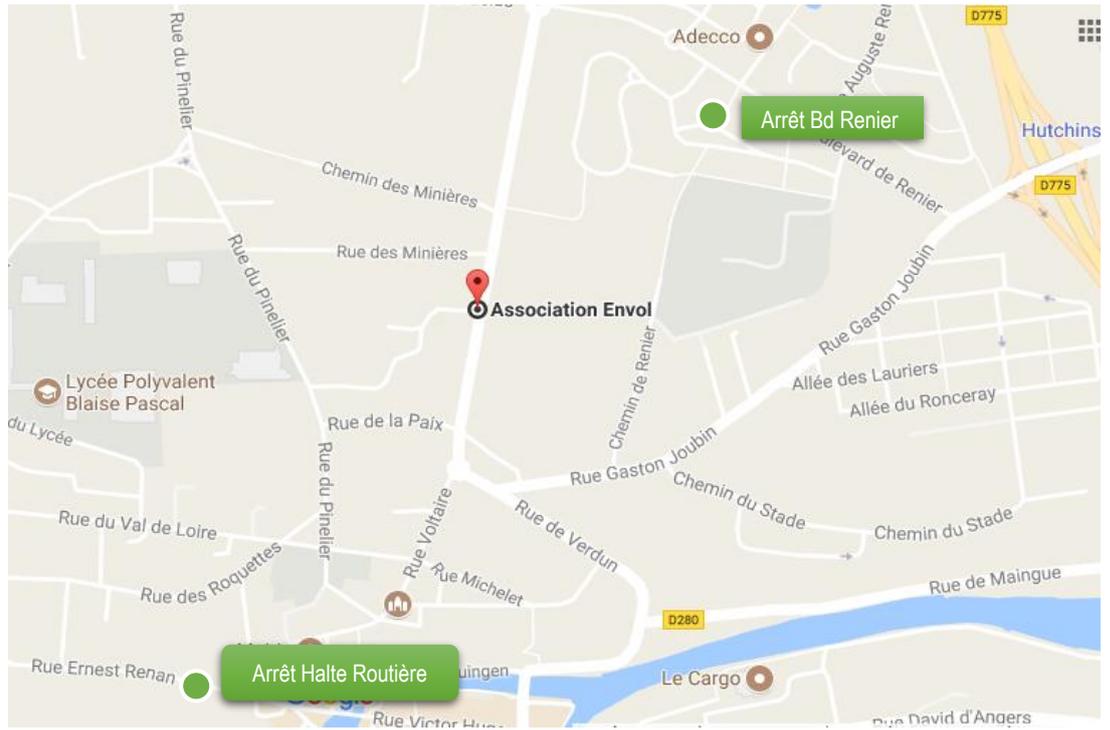
	Information collective	Information collective
PCA progressif	16/10/2025 à 13h30	29/10/2025 à 9h30

- **Lieu : 39 rue Charles de Gaulle – Espace Saint Exupéry 49500 SEGRE EN ANJOU BLEU**

L'association Envol se situe à proximité de la gare routière et est desservie par AnjouBus :

Arrêt Boulevard Renier (600 mètres) : Ligne 1 : Châteaubriant – Angers et Ligne 10 : Rennes – Angers

Arrêt Halte Routière (700 mètres) : Ligne 1b : St Martin du Bois - Segré



MODALITES PRATIQUES et INSCRIPTION :

Prescription par le conseiller valideur de projet via SOFI (Aude, Ouiform,...) ou envoi d'une fiche descriptive par mail pour les structures sans accès à SOFI

Auto-positionnement par envoi d'un mail ou par téléphone

Nature des tests de sélection le jour de l'information collective :

1. Test écrit afin de vérifier l'acquisition des fondamentaux minimum : lire/écrire/compter
2. Entretien de sélection
3. Analyse des dossiers et sélection
4. Transmission des résultats des sélections aux candidats et aux conseillers valideurs de projet

Documents à apporter le jour de l'information collective

- Carte d'identité valide
- Notification Pôle Emploi
- Attestation Sécurité sociale
- RQTH le cas échéant

EVALUATION DE LA FORMATION

L'évaluation s'effectuera :

- tout au long du parcours
- par la validation du projet devant un jury et/ou le passage d'une certification

SUIVI DE LA FORMATION

Dialogue de gestion : un fois par an avec la Région, le mandataire, les cotraitants et organismes valideurs

Bilans : les dates et lieux des bilans de mi-parcours et finaux seront communiqués ultérieurement.

REFERENTS :

- Référent territorial Région : Marie Anne MORGEN
- Mission locale : Anita SUHARD - a.suhard@missionlocale-segreen.fr
- Pôle Emploi : Laurent CHAUVET – laurent.chauvet@francetravail.fr
- Cap Emploi : Elise SOLE – e-sole@cap-emploi49.fr
- Conseil Départemental : Béatrice MAINFROID- b.mainfroid@maine-et-loire.fr